

**Commission Voirie et Déplacements
Compte-rendu de la réunion du 3 mars 2011**

Présents : J.BAILLY – MF.BOINAY – S.PANNACCI – N.VALAT – J.P. FENOUILLET – B.COLOMBAUD

Ordre du jour :

- Suivi des fiches-navettes
- Point sur les grands dossiers : Jacobins, Rives de Saône, Hôtel-Dieu
- Modes doux – zone 30
- Centre de livraison de pizzas rue Dubois
- Questions diverses

① Fiches-navettes

- a) Atobus
Le Sytral n'a pas donné suite à la demande de création d'un arrêt de la ligne 99 au niveau du pont Wilson, l'arrêt devant Planet Saturn devant être supprimé en septembre 2011.
Il est décidé de faire un nouveau courrier au Sytral à ce sujet.
- b) Rues Confort/Girin
Les zones trottoirs seront matérialisées par la pose de bornettes. Cette réponse satisfait la demande de la commission.
- c) Traversée rue de la République/ rue Neuve
Le problème de la sécurité des élèves du collège Ampère a été transmis à la mairie centrale par la mairie du 2^e. La commission va demander à Hélène BORIE le compte-rendu du CICA du 5 novembre 2010 concernant ce sujet.
- d) Carrefour Mercière/Dubois
B.COLOMBAUD est chargé d'établir un plan d'aménagement. Il sera demandé de rencontrer Jeanne d'ANGLEJAN sur place pour présentation de l'aménagement prévu.

② Grands dossiers

- a) Jacobins
Pourquoi la présentation au conseil de quartier du projet définitif n'a-t-elle pas eu lieu ?
Pourquoi le chantier n'a-t-il pas démarré aux dates prévues ?
- b) Rives de Saône
La concertation va commencer au niveau du quai Gillet. Notre conseil n'est donc pas concerné et nous attendrons notre tour.
En ce qui concerne le futur parc Saint-Antoine, le conseil souhaite être consulté sur ses accès pour l'établissement du cahier des charges, au moment des appels d'offres.
- c) Hôtel-Dieu
Trois présentations au public du projet de réhabilitation ont été organisées avec un vif succès.
Qu'en sera-t-il des la traversée de l'axe nord-sud vers un futur embarcadère sur le Rhône ?
Quel sera le futur aménagement de la rue Bellecordière : piétonne, semi-piétonne ?
A suivre...

③ Modes doux – zone 30

a) Bellecour nord

Il est prévu de réduire à 1 seule voie la circulation des voitures et de créer 2 voies de bus dont 1 à contresens, ce qui risque d'occasionner de gros embouteillages...

b) Coexistence autos/vélos/piétons

Règles à respecter :

Un piéton a priorité sur tous (voitures & vélos) s'il veut traverser à plus de 50m d'un passage protégé, s'il manifeste clairement son intention de traverser et évalue bien la vitesse de la voiture arrivant et s'il traverse perpendiculairement au trottoir.

Il est rappelé que les pistes cyclables à contresens présentent un danger pour les piétons qui n'ont pas encore le réflexe de regarder des 2 côtés avant de traverser.

c) ZAPA : Zone d'Action Prioritaire pour l'Air :

Projet d'interdiction des centres-villes aux véhicules polluants dans 12 villes pilotes dont Lyon. Mise en place fin 2011.

La commission se propose de recueillir l'information au niveau du Grand Lyon à l'aide d'une fiche-navette.

d) Rue Grenette :

La traversée de la rue Grenette au niveau de l'entrée en zone 30 est dangereuse pour les piétons. Faut-il prévoir l'installation d'un ralentisseur ?

Qu'en sera-t-il de la circulation rue Grenette pendant la fermeture du tunnel de la Croix-Rousse ?

④ Pizzeria Domino rue Dubois

Cet établissement utilise 8 à 12 mobylettes de livraison qui occupent des emplacements prévus pour les voitures sans payer de redevance de stationnement → question posée à Mme FONDEUR par l'association Habiter rue Mercière . La réponse reçue est que le stationnement des mobylettes n'est pas autorisé.

Par conséquent, la commission va rédiger une fiche-navette pour demander le respect de la réglementation.

La séance est levée à 20h45.